



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



8.1 Attestation des personnes responsables	316
Personnes responsables du Document d'enregistrement universel	316
Attestation des responsables du Document d'enregistrement universel	316
Information concernant les Commissaires aux comptes titulaires et suppléant	317

8.2 Incorporation par référence	317
--	------------

8.3 Table de concordance du Document d'enregistrement universel	318
--	------------

8.4 Tables de concordance du Rapport Financier Annuel et du rapport de gestion	321
8.4.1 Table de concordance du Rapport Financier Annuel	321
8.4.2 Table de concordance du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au rapport de gestion	321

8.5 Annexe Taxonomie	324
-----------------------------	------------

8.1 Attestation des personnes responsables

Personnes responsables du Document d'enregistrement universel

Gilles Gobin : Gérant

Jacques Riou : Président d'Agena, société co-Gérante de Rubis SCA

Attestation des responsables du Document d'enregistrement universel

Nous attestons que les informations contenues dans le présent Document d'enregistrement universel sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion, dont les différentes rubriques sont mentionnées dans la table de concordance figurant au chapitre 8, section 8.4.2 du présent Document d'enregistrement universel aux pages 321 à 323, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Meudon et à Paris le 28 avril 2023

Jacques Riou

*Président d'Agena,
société co-Gérante de Rubis SCA*

Gilles Gobin

Gérant

Information concernant les Commissaires aux comptes titulaires et suppléant

Commissaires aux comptes titulaires

	Date de nomination	Date d'expiration
PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex représenté par Cédric Le Gal et Frédéric Nusbaumer	AG 11 juin 2020	Exercice 2025 – AG 2026
KPMG Tour Egho – 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense cedex représenté par Jacques-François Lethu et François Quédiniaç	AG 9 juin 2022	Exercice 2027 – AG 2028

Commissaire aux comptes suppléant

	Date de nomination	Date d'expiration
Patrice Morot 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	AG 11 juin 2020	Exercice 2025 – AG 2026

8.2 Incorporation par référence

Conformément à l'article 19 du règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document d'enregistrement universel :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport des Commissaires aux comptes correspondant sont inclus dans le Document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2022, répertorié sous le n° D. 22-0373, aux pages 230 à 285 et aux pages 301 à 304 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des Commissaires aux comptes correspondant sont inclus dans le Document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2021, répertorié sous le n° D. 21-0392, aux pages 206 à 259 et aux pages 273 à 276.

8.3 Table de concordance du Document d'enregistrement universel

La table de concordance ci-dessous reprend les rubriques prévues par les annexes I et II du règlement délégué (UE) n° 2019/980 du 14 mars 2019 ayant complété les dispositions du règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017 et renvoie aux pages du présent Document d'enregistrement universel.

Rubriques de l'annexe I et II du règlement délégué (UE) n° 2019/980 du 14 mars 2019	Chapitres	Pages
1 Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente		
1.1 Nom et fonction des personnes responsables	8.1	316
1.2 Attestation des personnes responsables	8.1	316
1.3 Nom, adresse, qualifications et intérêts potentiels des personnes intervenant en qualité d'experts	NA	NA
1.4 Attestation relative aux informations provenant d'un tiers	NA	NA
1.5 Déclaration de dépôt auprès de l'autorité compétente	-	2 ^e couv.
2 Contrôleurs légaux des comptes	8.1	317
3 Facteurs de risque	3.1	40 à 54
4 Informations concernant l'émetteur		
4.1 Raison sociale et nom commercial	6.6	228
4.2 Lieu d'enregistrement, numéro d'enregistrement et identifiant d'entité juridique (LEI)	6.6	228
4.3 Date de constitution et durée de vie	6.1.4	201
4.4 Siège social, forme juridique, législation applicable, pays d'origine, adresse du siège social, n° de téléphone du siège social, site internet	6.1 – 6.6	200 – 228
5 Aperçu des activités		
5.1 Principales activités	1	18 à 27
5.2 Principaux marchés	1	11 à 13
5.3 Événements importants dans le développement de l'activité	2.1 à 2.2 – 7.1	30 à 37 240 à 242
5.4 Stratégie et objectifs	1 – 2.1	11 à 13 – 30 à 37
5.5 Dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA	NA
5.6 Position concurrentielle	1	19 à 27
5.7 Investissements	2.1	30 à 37
5.7.1 Principaux investissements réalisés	2.1 – 7.1	30 à 37 240 à 242
5.7.2 Principaux investissements en cours	2.1	30 à 37
5.7.3 Coentreprises et entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une part du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'évaluation de son actif et de son passif, de sa situation financière ou de ses résultats	7.1	278 à 281
5.7.4 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	4.2.2	84 à 98
6 Structure organisationnelle		
6.1 Description sommaire du Groupe	1	6 à 27
6.2 Liste des principales filiales	1 – 7.1	18 284 à 289

Rubriques de l'annexe I et II du règlement délégué (UE) n° 2019/980 du 14 mars 2019	Chapitres	Pages
7 Examen de la situation financière et du résultat		
7.1 Situation financière	2.1 – 7.1	30 à 37 232 à 289
7.1.1 Évolution des résultats et de la situation financière de l'émetteur	7.3.1	304
7.2 Résultat brut d'exploitation	1 – 2.1 – 7.1	8 – 30 – 234
7.2.1 Explication de l'évolution du chiffre d'affaires net ou des produits nets	2.1	30 à 37
7.2.2 Facteurs externes ayant influencé (ou pouvant influencer) sensiblement les activités	2.1 – 3.1	30 à 37 – 40 à 54
8 Trésorerie et capitaux		
8.1 Informations sur les capitaux propres	7.1	254 à 255
8.2 Source, montant et description des flux de trésorerie	2.1 – 7.1	31 – 236 à 237
8.3 Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement	2.1 – 7.1	31 – 258 à 263
8.4 Restrictions à l'utilisation de capitaux ayant une influence ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	NA	NA
8.5 Sources de financement prévues pour les principaux investissements envisagés et charges majeures pesant sur les immobilisations corporelles les plus significatives	2.1 – 7.1	30 à 37 242 à 244
9 Environnement réglementaire	3.1.2.3	49 à 51
10 Information sur les tendances	2.2	37
11 Prévisions ou estimation du bénéfice	NA	NA
12 Organes de Direction et de Surveillance		
12.1 Informations concernant les membres des organes de Direction et de Surveillance	5.2 – 5.3	153 à 165
12.2 Conflits d'intérêts, engagements relatifs aux nominations, restrictions aux cessions de participations dans le capital social de l'émetteur	5.5	195 à 196
13 Rémunération et avantages des organes de Direction et de Surveillance		
13.1 Rémunérations versées et avantages en nature	5.4.4	180 à 194
13.2 Sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, retraites ou autres avantages	7.1	265 à 267
14 Fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance		
14.1 Date d'expiration des mandats actuels et dates d'entrée en fonction	5.3.1	157
14.2 Contrats de service liant les membres du Conseil de Surveillance	5.5	195
14.3 Informations sur les Comités	5.3.2	170 à 173
14.4 Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	5.1	152
14.5 Incidence significative potentielle sur la gouvernance d'entreprise	NA	NA
15 Salariés		
15.1 Effectif	4.4 – 7.1	117 à 118 – 270
15.2 Participations au capital et stock-options	6.2.2 – 6.4 – 6.5 – 7.1	206 – 215 – 216 à 227 255 à 257
15.3 Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	4.4.4 – 6.4 – 7.1	127 à 128 – 215 255 à 257
16 Principaux actionnaires		
16.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	6.2.2	206
16.2 Droits de vote des principaux actionnaires excédant leur quote-part du capital	NA	NA
17 Transactions avec des parties liées	5.5 – 7.1	195 – 282
18 Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
18.1 Informations financières historiques	7.3.1	304
18.2 Informations financières intermédiaires et autres	NA	NA
18.3 Audit des informations financières annuelles historiques	7.4	305 à 313
18.4 Informations financières <i>proforma</i>	NA	NA
18.5 Politique en matière de dividendes	6.3	214 à 215
18.6 Procédures judiciaires et d'arbitrages	3.1.2.3 – 3.1.2.4	49 à 51 – 52 à 54
18.7 Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	NA	NA

Rubriques de l'annexe I et II du règlement délégué (UE) n° 2019/980 du 14 mars 2019		Chapitres	Pages
19	Informations supplémentaires		
19.1	Capital social	6.2 – 7.2	205 à 213 298 à 299
19.1.1	Capital souscrit et capital autorisé	6.2 – 7.2	205 à 213 298 à 299
19.1.2	Actions non représentatives du capital	NA	NA
19.1.3	Actions détenues par l'émetteur ou par ses filiales	6.2.2 – 6.2.5 – 7.1	206 – 209 à 210 – 254
19.1.4	Valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social de l'émetteur	6.2.6 – 6.5.5	211 – 222
19.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé mais non émis, ou toute entreprise visant à augmenter le capital	6.2.5 – 6.5	209 à 210 216 à 227
19.1.6	Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord	NA	NA
19.1.7	Historique du capital social de l'émetteur	6.2.7 – 7.3.1	212 à 213 – 304
19.2	Acte constitutif et statuts	6.1.4	201 à 204
19.2.1	Objet social de l'émetteur	6.1.4	201
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	6.1.4	202
19.2.3	Dispositions statutaires, charte ou règlement de l'émetteur pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle	NA	NA
20	Contrats importants (autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires)	NA	NA
21	Documents disponibles	6.6	227

8.4 Tables de concordance du Rapport Financier Annuel et du rapport de gestion

8.4.1 Table de concordance du Rapport Financier Annuel

Le Rapport Financier Annuel, établi en application de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et de l'article 222-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, comprend les documents, rapports et informations figurant dans le présent Document d'enregistrement universel aux parties détaillées ci-dessous.

Le Collège de la Gérance expose dans un document séparé (la Brochure de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023) le projet des résolutions soumis au vote des actionnaires, ainsi que leur présentation.

	Chapitres	Pages
Comptes annuels 2022	7.2	290 à 303
Comptes consolidés 2022	7.1	232 à 289
Rapport de gestion	8.4.2	321 à 323
Rapport sur le gouvernement d'entreprise, joint au rapport de gestion	5 – 6.1.4 6.2.4 – 8.4.2	152 à 197 – 203 207 à 209 321 à 323
Déclaration de Performance Extra-Financière, jointe au rapport de gestion	4	68 à 149
Déclaration des personnes responsables du Rapport Financier Annuel	8.1	316
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	7.4.2	309 à 311
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	7.4.1	305 à 308

8.4.2 Table de concordance du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au rapport de gestion

Le rapport de gestion du Groupe (articles L. 225-100 et suivants, L. 232-1 I et II et R. 225-102 et suivants du Code de commerce) est constitué des informations présentées dans le présent Document d'enregistrement universel contenant le Rapport Financier Annuel sous les chapitres 1 à 7 à l'exception du chapitre 5 qui constitue le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

	Chapitres	Pages
Situation et activité du Groupe		
Situation de la Société durant l'exercice écoulé, analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe	1 - 2.1 à 2.2 – 7.1	6 à 27 - 30 à 37 232 à 289
Indicateurs clés de performance de nature financière	2.1	30 à 37
Indicateurs clés de performance de nature non financière, notamment les informations relatives aux questions d'environnement et de personnel	4.2 à 4.4	81 à 129
Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion est établi	2.2 – 7.1	37 – 283
Identité des principaux actionnaires et détenteurs des droits de vote aux Assemblées Générales, modifications intervenues au cours de l'exercice	6.2.2	206 à 207
Succursales existantes	NA	NA
Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	7.1 – 7.2	240 à 242 294
Aliénations de participations croisées	NA	NA
Évolution prévisible de la situation de la Société et du Groupe et perspectives d'avenir	1	11 à 15 - 19 à 27

	Chapitres	Pages
Activités en matière de recherche et de développement	NA	NA
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	7.3.1	304
Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	7.3.2	304
Montant des prêts interentreprises consentis et déclaration du Commissaire aux comptes	NA	NA
Contrôle interne et gestion des risques		
Description des principaux risques et incertitudes	3.1	40 à 54
Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique, mesures prises pour les réduire	3.1.2.2 – 7.1	47 – 282 à 283
Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	3.2	55 à 62
Objectifs et politique de couverture et exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie	3.1.2.4 – 7.1	61 à 63 – 248 à 252 258 à 263
Dispositif anticorruption	4.5.1.1	131 à 132
Plan de vigilance et compte rendu de sa mise en œuvre effective	NA	NA
Rapport sur le gouvernement d'entreprise		
Politique de rémunération des mandataires sociaux	5.4.1 à 5.4.3	175 à 179
Rémunération et avantages de toute nature versés durant l'exercice ou attribués au titre de l'exercice à chaque mandataire social	5.4.4	180 à 194
Proportion relative à la rémunération fixe et variable	5.4.2	176 à 179
Utilisation de la possibilité de demander la restitution d'une rémunération variable	5.4.2	177
Engagements pris par la Société au bénéfice des mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions	NA	NA
Rémunération versée ou attribuée par une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation	5.4.4	186 – 194
Ratios entre le niveau de rémunération de chaque dirigeant mandataire social et les rémunérations moyenne et médiane des salariés de la Société	5.4.4	180 à 182
Évolution annuelle de la rémunération, des performances de la Société, de la rémunération moyenne des salariés et des ratios susvisés au cours des cinq derniers exercices	5.4.4	180 à 182
Manière dont la rémunération totale respecte la politique de rémunération adoptée, dont elle contribue aux performances à long terme de la Société et dont les critères de performance ont été appliqués	5.4.1	175 à 176
Manière dont a été pris en compte le vote de la dernière Assemblée Générale Ordinaire	5.4.1	176
Écart par rapport à la procédure de mise en œuvre de la politique de rémunération et toute dérogation	NA	NA
Application de la suspension du versement de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance en cas de non-respect de la mixité	NA	NA
Attribution et conservation des options par les mandataires sociaux	5.4.2	178
Attribution et conservation d'actions gratuites par les mandataires sociaux	5.4.2	178
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires durant l'exercice	5.2.1 – 5.3.1	153 à 154 157 à 165
Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale	5.5	195
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale en matière d'augmentations de capital	5.5 – 6.2.4	196 – 207 à 209
Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance	5.3	156 à 174
Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance	5.3.1	156 à 157 167
Référence à un Code de gouvernement d'entreprise et application du principe <i>comply or explain</i>	5.1	152
Modalités particulières de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	5.5 – 6.1.4	197 – 203
Procédure d'évaluation des conventions courantes – Mise en œuvre	5.5	196
Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange	5.5	197

	Chapitres	Pages
Actionnariat et capital		
Structure, évolution du capital de la Société et franchissements des seuils	6.2	205 à 213
Acquisition et cession par la Société de ses propres actions	6.2.5	209 à 210
État de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice	6.2.2 – 6.4	206 – 215
Mention des ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital en cas de rachat d'actions ou d'opérations financières	6.5.6	222 à 227
Information sur les opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la Société	5.5	196
Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents	6.3	214 à 215
Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)		
Cf. table de concordance détaillée	4.6.4	145
Autres informations		
Informations fiscales complémentaires	NA	NA
Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles	NA	NA

8.5 Annexe Taxonomie

CHIFFRE D'AFFAIRES

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3)	k€	Part du chiffre d'affaires (4)	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)						Garanties minimales (17)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N (18)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N-1 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)				
					Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)						O/N	O/N	O/N	O/N
A. Activités éligibles à la taxonomie																									
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																									
4.1 Production d'électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque	4.1	32.171		0,45 %	100 %	0 %	-	-	-	-	-	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,45 %	-	-	-		
7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	7.6	185		0,00 %	100 %	0 %	-	-	-	-	-	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,00 %	-	-	-	-	
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		32.356		0,45 %	100 %	0 %	-	-	-	-	-	-	-							0,45 %	-	-	-	-	
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																									
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)																									
		0		0,00 %																0 %	-	-	-	-	
TOTAL (A.1 + A.2)		32.356		0,45 %																0 %	0 %	-	-	-	
B. Activités non éligibles à la taxonomie																									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)																									
		7.102.372		9,955 %																					
TOTAL (A + B)		7.134.728		100 %																					

CAPEX

Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3)	k€	Part du chiffre d'affaires (4)	Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)							Catégorie (activité transitoire) (21)	Catégorie (activité habilitante) (20)
				Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N (18)		
Activités économiques (1)																			
A. Activités éligibles à la taxonomie																			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																			
4.1	413 230		60,84%	100%	0%	-	-	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	60,84%	-		
7.6	741		0,11%	100%	0%	-	-	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,11%	-		
Capex des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)																			
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																			
1.2	100		0,01%																
4.1	3 182		0,47%																
5.1	1 163		0,17%																
6.5	474		0,07%																
6.10	48		0,01%																
6.15	83		0,01%																

Code(s) (2)	k€	%	Critères de contribution substantielle											Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)		Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N-1 (19)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N (18)		
			Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	O/N			O/N	O/N
Activités économiques (1)																			
72 Rénovation de bâtiments existants	372	0,05%																	
73 Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	164	0,02%																	
76 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	87	0,01%																	
77 Acquisition et propriété de bâtiments	3 754	0,55%																	
Capex des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)	9 427	1,39%																	
TOTAL (A.1 + A.2)	4 23 398	62,34%																	
B. Activités non éligibles à la taxonomie																			
Capex des activités non éligibles à la taxonomie (B)	255 772	37,66%																	
TOTAL (A + B)	6 79 170	100%																	
Catégorie (activité transitoire) (21)		T																	
Catégorie (activité habilitante) (20)		E																	

OPEX

Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3)	Part du chiffre d'affaires (4)	Critères de contribution substantielle				Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Do No Significant Harm)							Catégorie (activité transitoire) (21)	Catégorie (activité habilitante) (20)
			Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)		
Activités économiques (1)															
A. Activités éligibles à la taxonomie															
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)															
4.1	673	0,41%	100%	0%	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,41%	-
7.6	1 515	0,92%	100%	0%	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,92%	-
OpeX des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)															
	2 188	1,33%	100%	0%	-	-								1,33%	-
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)															
6.5	156	0,09%													
7.2	148	0,09%													
7.6	539	0,33%													
7.7	53	0,03%													
11.1	108	0,07%													
OpeX des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)															
	1 005	0,61%													
TOTAL (A.1 + A.2)															
	3 193	1,94%													
B. Activités non éligibles à la taxonomie															
OpeX des activités non éligibles à la taxonomie (B)															
	161 433	98,06%													
TOTAL (A + B)															
	164 626	100%													



Crédits photographiques

© Photothèque groupe Rubis - © Gilles Dacquin - © GettyImages



Siège social

46, rue Boissière - 75116 Paris

784 393 530 RCS Paris

Tél.: +33 (0) 1 44 17 95 95

Relations Investisseurs

Tél.: +33 (0) 1 45 01 87 44

Le système de management régissant l'impression de ce document est certifié ISO14001:2004.



LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE,
LE CHOIX DE LA RESPONSABILITÉ